

## Délégation de stagiaire pour Mademoiselle Tallon

Numéro d'inventaire : 2016.36.245

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création: 1914

Matériau(x) et technique(s) : papier

**Description** : Feuille simple bleue claire tapuscrite et manuscrite. "Mlle Tallon actuellement institutrice adjointe à Barentin (vallée) est déléguée en qualité d'institutrice adjointe en

remplacement de M. Bertin en congés. Cet arrêté prendra effet à partir du 1 octobre 1911. Fait

à Rouen le 10 septembre 1914. le préfet de la Seine-Inférieure, signé Brelet."

Mesures: hauteur: 29,7 cm

largeur: 21 cm

Mots-clés: Gestion des personnels: recrutement, nominations, etc.

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination: n. p.

Commentaire pagination: 1 p.

Lieux: Rouen

PRÉFECTURE

de la Seine-Inférieure

CABINET DU PRÉFET

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## ARRÊTÉ

INSTRUCTION PUBLIQUE

PERSONNEL

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE,

NOMINATION

No 1012.

VU:

Les articles 27 et 29 de la loi du 30 Octobre 1886; Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie,

Institut vice a git a Barentin (Vallie)
est nomme. Institut vice adjit a Heshil-Esmand (g.)

en remplacement de M .

Cet arrêté aura son effet à partir du

Rouen, le 19 SEP1914

Le Préfet de la Seine-Inférieure,

Signé : BRELET.

Pour copie conforme :

L'Inspecteur d'Académie,